

Choix des actions à mettre en place:

L'installation de bornes sur les chemins ruraux à l'entrée de la forêt est retenue ainsi que le nettoyage du cheminement en dessous du marais .

Retour sur les problématiques exposées à la dernière réunion :

La carte des chemins diffusée dans la gazette n'est pas exhaustive et sera modulée selon l'entretien effectué sur les chemins ruraux communaux .